

ADDI croyait être la seule organisation du CST à ne pas avoir été consultée avant l'élaboration, sur le contenu pour la validation et avant la publication du rapport. J'avais voulu savoir l'objet de la conférence de presse du lundi mais tu avais répondu que nous ne pourrions pas en discuter au téléphone mais que quelqu'un viendrait m'en parler. Malheureusement cela n'a pas pu être fait je n'avais pas pu assister ou envoyer un délégué à cette manifestation.

En faisant abstraction de certains développements de son message et du fait qu'il a pris l'initiative de le copier aux chancelleries et de le mettre sur le site, je crois que fondamentalement AGBE a raison : les représentants de l'ADDI à la réunion du CST du 16 novembre dernier vous ont certainement dit la position de notre parti sur cette façon de faire. Nous avons eu le même problème dans le cas de l'appel à la désobéissance civile que le CST avait « décrété » sans concertation préalable. Nous devons faire plus attention lorsqu'il s'agit de prendre une position engageant l'ensemble des organisations membres du CST même si a priori, celles-ci peuvent être partie prenante de telles décisions.

Pour la cohésion du groupe, il est capital que dorénavant, aucune décision de haute importance qui engage tous les premiers responsables ne se fasse sans une entente préalable obtenue après discussion.

Dans tous les cas, du courage à nous tous

Aimé